

LA TRAVERSÉE EMBARQUÉE - 14 JUILLET 2018

organisée par Rennes Métropole et le Comité départemental de Canoë-kayak

Coordination : Cuesta, projet de Valorisation de la Vallée de la Vilaine

NOTICE DE NAVIGATION

A l'attention des participants en embarcation non motorisée
(canoë-kayak, paddle, aviron...)

Nous vous proposons cette Traversée Embarquée sur la Vilaine afin de découvrir les beautés de cette vallée vivante, mais aussi de tester et d'identifier ensemble les freins à la navigabilité du fleuve.

En effet, celui-ci n'est pas complètement adapté à la navigation non motorisée ou légère :

aménagements : ils ne sont pas toujours visibles lorsqu'on navigue au ras de l'eau, et peuvent être très dangereux : **danger mortel sur les déversoirs** (ouvrage lié à chaque écluse)

signalisation : elle est pensée pour les bateaux et peut être placée en hauteur ou cachée par la végétation.

pontons : les pontons pour débarquer et embarquer sont peu adaptés aux embarcations non motorisées.

Il vous est donc conseillé d'opérer avec la plus grande prudence et de respecter les consignes de sécurité, notamment à l'approche des déversoirs indiqués sur la carte. Merci de lire attentivement ce document avant de vous mettre à l'eau.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **gilet de sauvetage** obligatoire
- **avoir un cordage** d'une longueur supérieure ou égale à la longueur du bateau (5m minimum)
- être âgé de plus de 5 ans et pour les mineurs de moins de 16 ans, être accompagné sous la responsabilité d'un adulte.
- être apte à nager 50 m et à s'immerger
- être inscrit sur le site valleedelavilaine.fr avant le 12/07/18 au soir
- signer une **décharge de responsabilité** à l'accueil le jour-même

SIGNALÉTIQUE SUR L'EAU



Interdiction de passer



Obligation de prendre la direction indiquée

RÈGLES DE BONNE CONDUITE

Le fleuve est un Domaine Public géré par les Voies navigables de la Région Bretagne, où chacun y exerce ses loisirs (pêcheurs, barque, riverains etc...). Chacun a le devoir de respecter un code de bonne conduite :

- diminuer sa vitesse au croisement d'un pêcheur
- lors des accostages, s'amarrer de façon à libérer le maximum de place pour accueillir d'autres bateaux
- ne pas s'amarrer sur un domaine privé
- ne pas se servir d'arbres pour l'amarrage

Attention, personne ne navigue devant la péniche.

PASSAGE DES ÉCLUSES

Prenez votre temps car il y aura de l'attente aux écluses.

- ordre de passage sous les consignes de l'éclusier
- priorité à la péniche et autres bateaux à moteur
- passage par groupe qui se tiennent les uns aux autres par un bout, maximum 30 kayaks dans l'écluse
- paddles interdits dans l'écluse
- ouverture des écluses :
9h-12h30 et 13h30-19h15

CONTACTS

CUESTA : 06 81 72 72 11 (alexandra)
06 86 07 80 19 (ludivine)

SNSM : 06 07 41 80 15

Ecluse Dupont des Loges : 06 38 82 81 55
Ecluse du Comte : 06 38 82 81 55
Ecluse d'Apigné : 06 77 08 42 29
Ecluse de Cicé - Bruz : 07 87 04 64 29
Ecluse de Mons - Bruz : 06 48 47 87 28
Ecluse de Pont-Réan : 06 38 16 78 59
Ecluse du Boël - Guichen : 06 38 82 88 89

Départ Baud-Chardonnet

Halte Apigné

Halte Champcors

Halte Pont-Réan

Bivouac Laillé

LÉGENDE

-  Ecluses
-  Halte Traversée Embarquée
-  Attention danger, déversoir

LES ÉTAPES LES CONSIGNES EN CAS DE PASSAGE EN DEHORS DES ÉCLUSES

-  **Départ Baud-Chardonnet** (rdv 9h)
-  **Ecluse Dupont des Loges**
Attention déversoir avant l'écluse à droite.
Pour les embarcations légères peu encombrantes, possibilité de débarquer au ponton d'attente à droite en amont, passer sur l'écluse, traverser la route, embarquer sur la rive droite (pas de ponton).
-  **Ecluse Moulin du Conte**
Attention déversoir avant l'écluse à droite.
Pour les embarcations légères peu encombrantes, possibilité de débarquer au ponton d'attente à droite, passer sur l'écluse, embarquer au ponton d'attente à gauche.
-  **HALTE Apigné**
-  **Ecluse Apigné**
Attention déversoir avant l'écluse à droite.
Possibilité de débarquer au ponton avant l'écluse à droite, puis embarquer au même endroit ou bien au ponton d'attente après l'écluse à droite.
-  **Halte Champcors**
Attention déversoir avant le pont, juste à droite du moulin.
Possibilité de débarquer et embarquer sur ponton flottant installé après le pont.
-  **Ecluse Cicé**
Possibilité de débarquer au ponton d'attente à droite avant l'écluse, marcher sur la passerelle, puis embarquer au ponton d'attente à gauche.
-  **Ecluse de Mons**
Attention déversoir à droite avant l'écluse.
Possibilité de débarquer au ponton d'attente à gauche avant l'écluse, marcher, embarquer au ponton d'attente à gauche.
-  **Ecluse Pont-Réan**
-  **Halte Pont-Réan**
Attention déversoir à droite avant l'écluse.
Possibilité de passer soit par la glissière sur la droite pour éviter l'écluse (si expérimenté), soit débarquer au ponton d'attente à droite avant l'écluse, marcher sur la passerelle, et embarquer après l'écluse au ponton d'attente.
-  **Ecluse du Boel**
Attention au déversoir à gauche de l'écluse.
Possibilité de débarquer au ponton d'attente à droite avant l'écluse, marcher sur le chemin de halage, embarquer au ponton d'attente à droite après l'écluse.
-  **Halte la Corbinais, Laillé**
Les kayaks doivent remonter leur embarcation sur la berge pour laisser accoster la péniche, ou s'arrimer à la péniche si elle est déjà là.

Un réseau radio VHF marine sera mis en place par la SNSM pour assurer la sécurité (fréquence communiquée le jour J).